

Annexe A3 - Contributions faites lors des réunions de concertation

Nota : lors de toutes les réunions publiques, le port du masque lié aux mesures COVID a fait qu'il a été très difficile d'identifier les noms et prenoms des intervenants, même s'ils se sont présentés lors de leur intervention. Cela a toutefois été plus facilement réalisable dans la réunion publique du 14 octobre 2020 à du fait qu'il y avait beaucoup d'institutionnels (députés, maires, représentant de CIQ) et d'une configuration de salle avec une meilleure acoustique.

Sommaire :

Page 2 : Contribution lors de la réunion de concertation tenue le 6 octobre à 18h à la Mairie des Pennes Mirabeau

On peut y voir 18 contributions, numérotées QP 01 à QP 18

Le symbole « QP » ayant été choisi comme abréviation de « Questions ou contributions faites lors des réunions Publiques » par opposition aux questions parvenues par internet ou posées via le registre.

Pages 3 : Contribution lors de la réunion de concertation tenue le 13 octobre à 18h à la Mairie des Pennes Mirabeau

On peut y voir 11 contributions, numérotées QP 19 à QP 29

Pages 4 et 5 : Contribution lors de la réunion de concertation tenue le 14 octobre à 18h à la Mairie des 15 et 16^{èmes} arrondissements de Marseille

On peut y voir 21 contributions, numérotées QP 30 à QP 50

Les réponses à ces contributions sont apportées dans l'annexe A5.

Réunion de concertation publique du 6 octobre à 18h à la Mairie des Pennes Mirabeau

40 personnes (salle comble, respect des mesures de distanciation, inscription sur un registre COVID, fermeture des portes à 18h)

- Mot d'introduction du 1^{er} adjoint et de l'adjointe à la transition écologique : favorable au projet pour diminuer le trafic PL
- Présentation des intervenants, de l'objet de la concertation et de l'organisation de la Maitrise d'ouvrage :
- Mot des garantes
- Présentation DREAL à partir de 4 diapos issues du dossier de concertation (p12, 37, 59, 73)

Echanges, contribution et questions :

QP01 : donner des précisions sur le report modal ferroviaire et portuaire.

QP02 : Y aura-t-il des expropriations ? Le pont des chasseurs restera-t-il en alternat ? Continuera-t-il d'être accessible aux piétons ?

QP03 : Le demi-échangeur sera-t-il public ou privé ? Fera-t-il partie du domaine public de l'État ? Dans ce cas pourquoi les véhicules publics ne pourrait-il pas l'emprunter pour desservir les Pennes Mirabeau (tourne à gauche)?

QP04 : Les autres carriers Samin et Sita pourront-ils utiliser le demi-échangeur ?

QP05 : Pourquoi n'est-il pas prévu de réunion de concertation dans les arrondissements 15-16 de Marseille ? La durée de la concertation est trop courte. Y aura-t-il une enquête publique ? La présentation du dossier de concertation est biaisée : la réduction du nombre de poids lourds constitue moins de 1 % de la circulation routière tous véhicules confondus.

QP06 : Ce demi-échangeur changera-t-il les conditions de travail des chauffeurs prestataires de Lafarge ? Dans certains cas cela ne va-t-il pas les pénaliser ?

QP07 : Finalement les carriers Sita et SAMIN n'utiliseront-ils pas ce demi-échangeur. Ne nous cache-t-on pas un grandissement à venir ? A moyen long terme, pourrait-il devenir un échangeur complet ?

QP08 : L'échangeur ne va servir qu'aux camions (professionnels) et pas aux habitants.

QP09 : M MONTANGON président CIQ Rhodes/Brutus, avis favorable car diminution de la circulation des PL aux abords des écoles, terrains de sports, établissements recevant du public et nombreux pavillons résidentiels situés tout au long des 4km parcouru par Lafarge entre le pont des chasseurs et rond-point de Verdun. Comment le contrôle d'accès sera-t-il fait suivant qu'on est ou pas aux heures d'ouverture de la carrière ?

QP10 : L'intérêt de Lafarge est d'accroître son activité et pas de préserver l'environnement.

QP11 : Apporter des précisions sur le protocole de vente 90 ha de terrains par Lafarge au conservatoire du Littoral. Est-ce conditionné par la réalisation du demi-échangeur ?

QP12 : L'emprise du demi-échangeur sera-t-elle publique ou privée ? Si elle est publique pourquoi les véhicules publics ne peuvent pas y accéder ?

QP13 : La position exacte du début de la bretelle de sortie se situe-t-elle après la maison de retraite ?

QP14 : La création du demi-échangeur ne va-t-elle pas augmenter les rotations de camions depuis Marseille ? Que se passera-t-il en cas de fermeture de la carrière ?

QP15 : mention concernant les usagers piétons : prévoir absolument leur passage sur le pont des chasseurs comme c'est le cas actuellement.

QP16 : A qui appartiendra le pont des chasseurs ? Qui en assurera l'entretien ?

QP17 : La création de ce demi-échangeur est une porte ouverte à l'urbanisation ; c'est négatif.

QP18 : Pourquoi ne pas faire un échangeur complet qui pourrait être utilisé par les véhicules publics ?

Réunion de concertation publique du 13 octobre à 18h à la Mairie des Pennes Mirabeau

15 personnes pour 40 places (respect des mesures de distanciation, inscription sur un registre COVID, fermeture des portes à 18h)

- Présentation des intervenants, de l'objet de la concertation et de l'organisation de la Maitrise d'ouvrage :
- Mot des garantes
- Présentation DREAL à partir de 4 diapos issues du dossier de concertation (p12, 37, 59, 73)

Echanges, contribution et questions :

- QP19 : Mme Chamoulaud – Présidente du CIQ 16ème arrdt . Mme Chamoulaud développe à l'oral des thèmes qui ont par ailleurs fait l'objet de plusieurs contributions écrites très détaillées émanant du CIQ (Questions sur registre et question internet). L'avis du CIQ est défavorable.
- QP20 : lors de la construction de l'autoroute, un échangeur complet avait été étudié. Pourquoi ne l'a-t-on pas construit à ce moment-là ?
- QP21 : Qui paiera en cas de dépassement du coût des travaux ?
- QP22 : Que ressort-il des études préalables au sujet du pipeline du gazoduc et de la ligne THT ? Comment Lafarge va-t-il financer le cout de l'échangeur ? Par une augmentation des prix ou par une augmentation du volume ?
- QP23 : Comment va s'organiser le contrôle d'accès pour éviter l'entrée de personnes ? Est-il vraiment nécessaire de mettre le pont des chasseurs à double sens ?
- QP24 : JP Martin : Fonctionnaire du ministère de l'intérieur, de la défense, de l'écologie. Actuellement le pont des chasseurs fait l'objet d'une convention de gestion entre Etat et commune ? Comment va évoluer cette convention en ce qui concerne l'exploitation et l'entretien de l'ouvrage? Quelle est la prospective pour Lafarge en termes d'évolution de l'activité de la carrière ? M. JP Martin : plaide pour la réalisation d'un échangeur complet.
- QP25 : Quel est le montant de la cession des 90 ha au conservatoire du littoral ? Est-ce un chantage ? Qui est responsable de la réhabilitation de la carrière Lieutaud ;
- QP26 : Un membre du collectif de protection du massif de la Nerthe : il y a eu une perte de confiance globale en Lafarge et les élus sur leurs engagements au niveau de la carrière Lieutaud. Un lac qui devait être réhabilité a été comblé de déchets. De ce fait nous allons être très vigilants. Concernant ce projet de demi-échangeur la baisse des nuisances est infime et les chiffres du dossier de concertation sont présentés de façon partielle :
- au final les camions en moins ne représentent que 0,79 % de l'ensemble des véhicules
 - il n'y aura baisse des nuisances que sur seulement 500m de RD113
 - le dossier est basé sur le tonnage moyen sur 10 ans, qu'elle est le montant annuel ?
- Le collectif demande que soit étudié demande étudier l'activité économique supplémentaire pour Lafarge que va générer la réalisation du demi-échangeur.
- QP27 : Mme Chamoulaud, présidente du CIQ de Marseille 16 : Le CIQ demande le retrait du dossier de concertation du projet de report modal avec chargement à la gare de l'Estaque fret car c'est excessivement pénalisant pour les riverains de la gare.
- QP28 : Monique Slissa, conseillère municipale, ancienne Maire des Pennes Mirabeau: Je comprends les réticences mais je confirme pour la municipalité l'intérêt du projet qui permettra de retirer plus de 320 camions par jours sur les routes des Pennes Mirabeau.
- QP29 : M. Léonetti 1^{er} adjoint au Maire des Pennes Mirabeau : La municipalité a un avis favorable concernant ce projet car tous les camions qui pourront être retirés sont un bénéfice pour les habitants des Pennes Mirabeau.

Réunion de concertation publique du 14 octobre à 18h à la Mairie 15/16 Marseille

20 personnes (salle comble, respect des mesures de distanciation, inscription sur un registre COVID, fermeture des portes à 18h)

Grande présence des Elus et des CIQ :

- Saïd AHAMADA député
- Henri JIBRAYEL, ex Député, conseiller départemental
- Samia GHALI, 2eme Adjointe au Maire de Marseille, ex Sénatrice
- Nadia BOULAINSEUR, Maire des 15 et 16ièmes arrondissement de Marseille
- Au moins 4 CIQ

- Brève introduction de la maire
- Présentation des intervenants, de l'objet de la concertation et de l'organisation de la Maitrise d'ouvrage :
- Mot des garantes
- En préalable à la présentation Mme Samia GHALI demande de retirer du projet la possibilité de ferroutage à la gare de l'Estaque Fret et menace de quitter la salle avec les élus et les CIQ si une réponse n'est pas fournie tout de suite sur ce sujet. M. BOURGUE (Lafarge) répond qu'il en sera tenu compte dans le bilan de la concertation par contre il réaffirme l'importance de pouvoir faire du report modal par voie maritime (accès au GPMM).
- Présentation DREAL à partir de 4 diapos issues du dossier de concertation (p12, 37, 59, 73)

Echanges de Questions :

QP30 : M. Pelicchio : CIQ de Saint-André : La construction de la ligne nouvelle SNCF va engendrer des milliers de tonnes de gravats qui pourront rentrer du tunnel. Nous ne voulons pas qu'elles soient déchargées à la gare de l'Estaque Fret vers des Camions Lafarge pour être mis en décharge. Quelle est la différence entre le nombre de tonne de rejet de CO2 Global et Local ? Pourquoi ce ne sont pas les mêmes montants ? Les applications GPS de choix d'itinéraire (Waze, Google Map, Via Michelin) répertorient la voie privée Lafarge comme une voie publique, ce qui amène les automobilistes à passer par des endroits interdits et forcer les accès. Lafarge ne pourrait-il pas intervenir pour que ces applications GPS « reclassent » ce chemin privé en voie inaccessible au public ? SNCF réseau a-t-il contacté Lafarge dans le cadre de la construction de la future LGV ?

QP31 : S. Ahamada : remerciements à la DREAL pour cette réunion de concertation supplémentaire. Le souhait des riverains est que le report modal ne génère pas un afflux de camions à la gare de l'Estaque. Pour cela il faut renoncer au ferroutage avec cette gare. Quelle sera l'évolution du demi-échangeur dans l'avenir ?

QP32 : Mme Chamoulaud Présidente du CIQ Marseille 16 : Elle rappelle qu'un argumentaire détaillé des questions et de de la contribution du CIQ a été déposé par écrit. De plus elle demande de fermer le chemin de Rebuty (la barrière).

QP33 : Samia Ghali : Conseil d'arrondissement extraordinaire favorable au projet à été voté en 2015. La cession de 90 ha au conservatoire du littoral permettra de préserver le massif de la Nerthe. Le stockage des conteneurs portuaires dans la charte Ville Port, bien qu'étant envisagée dans la charte Ville-Port de 2013 n'est plus du tout d'actualité et ce projet a été totalement abandonné.

QP34 : H. Jibrayel : De toutes les façons les camions ne pourront pas accéder à la sortie 6 du port car l'accès aux Poids Lourds y est interdit.

QP35 : M. D. Zussy (CIQ Estaque Riaux) : Sur quelle durée est calculée le temps d'amortissement de l'ouvrage ? Sur la base de quel volume de production ? En cas de cessation d'activité de la carrière, le demi-échangeur sera-t-il démolé ou fermé ? PLUi U254 rejoint la RD568 ;

- QP36 : Collectif protection de la Nerthe : le massif de la Nerthe est devenu une zone de non-droit. Il y a un problème de sécurité. C'est la 5ème fois en 1 mois que des habitants ne peuvent pas sortir du hameau. Il faut que Lafarge mette un gardien pour surveiller la sécurité sur cette route et ferme de façon efficace la route de Rebuty . Suite à la réouverture du site de Lieutaud en SDI après la plantation d'arbres et la pollution du lac, le collectif a perdu confiance en la parole de Lafarge.
- QP37 : S. Ghali : la Ville va demander une modification partielle du PLUi à la métropole pour retirer la voie U254 afin de renouveler le contrat de confiance avec les populations. Elle demande au collectif de protection de la Nerthe de reconsidérer sa position.
- QP38 : Nadia BOULAINSEUR, Maire des 15 et 16èmes arrondissement de Marseille. Nous allons organiser réunion sur site pour répondre aux questions de sécurité
- QP39 : Mme Chamoulaud : La position de la fédération des CIQ du 16ème arrdt maintient sa position de ne pas accepter le projet en l'état. Elle demande que le projet soit soumis à enquête publique ;
- QP40 : Une dame au 1^{er} rang : favorable au 1/2 échangeur, avec des précautions ;
- QP41 : M. H. Jibrayel : les élus et les associations se sont battus pour rendre impossible l'urbanisation du massif de la Nerthe : la décharge de Septèmes (Veolia) fermera en 2022 ; la carrière Lafarge est autorisée jusqu'en 2032 .
- QP42 : Mme Ghali : lorsque Lafarge arrêtera l'exploitation, qui assurera la fermeture du demi-échangeur ?
- QP43 : Mme Frenzel : il y a tout de même certains enjeux environnementaux : passage d'un gazoduc, d'un pipeline et d'une Ligne haute tension. Il faut fermer la voie de Rebuty. Le pont des chasseurs fera-t-il partie du domaine public ?
- QP44 : M. Apercé : l'augmentation du trafic sur A55 consécutive à la réalisation du demi-échangeur n'est pas évaluée. Les camions vont se multiplier.
- QP45 : Mme Pellico – CIQ de Saint-André : le ferroutage à l'Estaque doit être supprimé et la U254 doit être retirée du PLUI.
- QP46 : M. Franck Veravaugel (collectif protection du massif de la Nerthe) : les Pennes sont favorables au 1/2 échangeur car il y a moins de nuisances sur les routes des Pennes mais a-t-on évalué le CO2 généré par l'augmentation des camions ?
- QP47 : D. Pelicchio : une dizaine de km en amont du projet, un tunnel de retournement existant permet le passage sous l'autoroute A55 pour les Pompiers. Dans la flotte de camions Lafarge, les camions « propres » sont peu nombreux. Lafarge pourrait avoir une flotte marchant au GNL et sa propre station de GNL.
- QP48 : Mme : les émissions de CO2, l'échangeur va générer un surplus de camions ;
- QP49 : -Mme Chamoulaud : demande l'amendement de la charte Ville-Port de 2013 pour supprimer la mention d'un projet envisageant la possibilité de stocker des conteneurs dans la Nerthe.
- QP50 : Mme Ghali : Elle fait confiance à Lafarge mais elle veillera à ce que soit pris en compte :
- La suppression du ferroutage à la gare de l'Estaque Fret
 - La demande de suppression de la U254 dans le PLUI
 - L' utilisation exclusive du demi-échangeur pour Lafarge et les services de secours ou de police
 - Concernant le chemin de transfert des camions vers le port elle va étudier la question de près et réserve pour l'instant sa position.